

Communiqué aux parents

Info Santé

Pour éviter les engelures et les mauvais rhumes, assurez-vous de bien habiller vos enfants selon la température extérieure en tenant compte des variations de température. Les enfants sortent à plusieurs reprises dans la journée et doivent avoir ce qu'il faut pour les garder au chaud durant les froids d'hiver.



Pensée du mois



Horaire-école

8h10 à 11h35 et 13h05 à 15h30

Attention!!

Surveillance aux entrées de la cour de

8h00 à 8h10 et 12h55 à 13h05

Récréation 9h45 à 10h00

Dîner 11h40 à 13h05

Récréation 14h20 à 14h35

Site web de l'école

<http://saintemarie.csp.qc.ca/>

Coordonnées pour nous
rejoindre

450-461-5907

stemarie@csp.qc.ca

Service de garde

450-461-5907 # 6

garde.stemarie@csp.qc.ca

Dates à retenir...

27 février au 3 mars : semaine de relâche

31 mars : journée pédagogique

Semaine de la persévérance scolaire

Justin Dubois et Aby Gueye ont été choisis en reconnaissance de leur persévérance scolaire. Monsieur Christian Huppé, commissaire scolaire, leur a remis un certificat honorifique. Madame Connie Lambert, représentante de la Caisse populaire de Chambly, leur a offert 50\$ en chèque cadeau à la librairie Larico. Félicitations !



Vincent Barouh, Justin Dubois, Connie Lambert,
Christian Huppé, Aby Gueye, Katy Parent

Retard de votre enfant à l'école

Plusieurs élèves arrivent en retard le matin. Nous vous demandons votre collaboration afin de vous assurer que votre enfant arrive à l'heure, entre 8 h 00 et 8 h 10. Les élèves doivent être sur la cour de récréation au son de la cloche à 8h10.

Code de vie

Le rapport de manquement au code de vie est un outil de communication. Lorsque votre enfant reçoit un manquement au code de vie, nous vous demandons de le signer à titre informatif uniquement. Aucune mesure n'est à prendre de votre part. Les interventions nécessaires ont lieu à l'école. Précisons aussi que l'équipe-école travaille présentement à une refonte complète du code de vie. Les nouvelles orientations seront présentées au Conseil d'établissement d'ici la fin de l'année scolaire. Le nouveau code de vie sera lancé à la rentrée 2017-2018. C'est un dossier à suivre !

Objets perdus

Nous vous demandons de vérifier si des articles laissés dans les objets perdus vous appartiennent. Prenez note que tous les objets perdus seront remis à une œuvre de charité vendredi en fin de journée.

Sécurité dans la rue et aux abords de l'école

Lorsque vous faites descendre vos enfants de votre voiture et que vous êtes dans la rue, il serait beaucoup plus sécuritaire de les faire descendre de votre véhicule du côté du trottoir. Bien que vous soyez avec eux, nous voulons éviter tout risque pour votre enfant.

De plus, nous vous rappelons qu'une nouvelle signalisation routière est en vigueur sur la rue Oscar-Viau, et ce, depuis quelques mois déjà. En effet, il est maintenant interdit de s'engager sur cette rue à partir de la rue Deneault à des heures précisées sur des pancartes très visibles au coin de ces mêmes rues. Par cette signalisation modifiée, l'école, la ville de Chambly et le service de police souhaitent améliorer la sécurité des enfants lors de la présence des autobus sur Oscar-Viau.

Or, malgré la présence régulière des policiers, nous sommes déçus de noter que quelques usagers ne respectent pas cette nouvelle règle et vont même jusqu'à ignorer complètement les feux clignotants d'arrêt obligatoire des autobus scolaires au débarquement des élèves. Nous avons fait part de cette situation au service de police afin que des constats puissent être remis aux conducteurs récalcitrants. Soyons responsables tous ensemble d'adopter des comportements routiers sécuritaires pour tous les enfants de notre communauté.

Patinoire de la ville devant l'école

Depuis le retour des vacances, nous constatons que plusieurs élèves se retrouvent sur la patinoire de la ville lors des déplacements vers la maison ou vers l'école le matin, le midi et en fin de journée. **Notez qu'il n'y a pas de surveillance sur le terrain de la ville (parc Sainte-Marie) en avant de l'école.** Nous demandons votre collaboration afin de rappeler à vos enfants que ceux-ci ne doivent, en aucun temps, circuler sur la patinoire et ce, pour des raisons de sécurité. Votre enfant doit se rendre dans la cour de récréation rapidement lors de son arrivée à l'école, où il y a des surveillants.

Cyber... prudence

En janvier, les élèves de la 5^e et 6^e année ont reçu une présentation portant sur l'utilisation responsable d'internet et des réseaux sociaux. Bien qu'internet et les réseaux sociaux nous offrent de belles possibilités, **il demeure essentiel d'être vigilant dans son utilisation responsable et de se prévaloir d'une saine identité numérique** (renseignements personnels, les conséquences et la portée de certains messages et photos mis en ligne).

Capsules Parents +

Parents + est un outil d'une grande qualité qui aborde différents thèmes et vise à mieux outiller les parents dans l'accompagnement de leurs enfants durant les différents moments de la vie. Il se veut informatif, simple, pratique, concret et permet aux parents de mieux agir en prévention. Ces capsules visent également à mieux faire connaître les ressources locales qui sont parfois méconnues. Il est offert à tous et est facilement accessible par le biais du site www.infosvp.ca.

Info Pédago

Lire : un moment précieux en cadeau !

Lire des histoires ou encore se faire lire une histoire par son enfant, quel beau moment privilégié voire magique d'échange entre un parent et son enfant !

Voici les bienfaits que ce moment apporte :

- Complicité accrue
- Estime de soi pour l'enfant (il sent qu'il est important)
- Développement d'habiletés cognitives (augmenter son vocabulaire, développer sa compréhension verbale, capacité de déduction et d'anticipation, capacité à imaginer, etc...)
- L'heure du coucher est un moment idéal puisqu'on est calme et disponible. Les routines sont d'ailleurs profitables pour les enfants avant de se mettre au lit. Enfin, une petite période quotidienne de 10-15 minutes leur apporte réconfort avant de s'endormir.

Suggestions :

- Soyez créatif : chaque soir changez d'approche. Vous pouvez lire une phrase à tour de rôle avec votre enfant ou encore chacun fait la lecture d'une page de l'histoire. Un autre soir, votre enfant fait la lecture et vous pose des questions. Puis, c'est à votre tour ! Bref, les possibilités sont infinies. Variez vos intonations, soyez expressif...votre enfant découvrira le plaisir de lire !
- Posez des questions et discutez avec lui au fur et à mesure de votre lecture. Sans avoir l'air de «jouer au professeur», voyez-le comme un échange qui lui permettra de développer sa pensée et d'assurer sa compréhension. Vous pouvez le faire tout au long de votre lecture de façon informelle. S'il n'y a pas d'image, demandez-lui de vous décrire comment il imagine la scène. Votre curiosité le captivera et il se fera un plaisir de partager avec vous les images qu'il a en tête. Saviez-vous que, pour les enfants en difficulté de compréhension, la capacité à faire des images est essentielle ?
- Variez les lectures pour qu'il découvre différents styles littéraires : histoire de fiction, article sur le hockey, encyclopédie jeunesse, roman, etc. Que ce soit un livre, un article, une revue, l'important c'est le plaisir de la découverte.

Si votre enfant vous voit lire pour vous détendre, pour vous informer ou pour apprendre, il aura le goût de lire à son tour !

Une visite chez l'optométriste, pour y voir clair !

Selon plusieurs études, il existe un lien direct entre les difficultés visuelles et le décrochage scolaire. La vision étant à la base de l'apprentissage de l'enfant, il est recommandé d'effectuer un examen oculo-visuel annuellement de 6 à 23 ans. Les problèmes de vision ou de coordination des yeux influencent non seulement le développement de l'enfant, mais aussi son adaptation et sa réussite scolaire. Bien que la vision joue un rôle important au niveau de la réussite scolaire, seulement le tiers des enfants sont examinés par l'optométriste avant l'entrée à l'école, et ce, même si **le coût de l'examen est couvert par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) pour les enfants de moins de 18 ans.**¹

¹ www.ooq.org

Messages du service de garde

Veuillez prendre note que les **relevés d'impôts** pour le service de garde et des dîneurs vous seront envoyés par courrier à la fin du mois de février. Vous avez jusqu'au 22 février 2017 pour acquitter les frais de l'année 2016 afin de recevoir un relevé d'impôt complet. Si vous effectuez un paiement par internet, n'oubliez pas le délai de 2 à 3 jours.

La prochaine **journée pédagogique** du 31 janvier 2017 sera sous le thème « Journée Mexicaine ». Vous avez jusqu'au 17 mars 2017 pour faire un changement d'inscription pour votre ou vos enfants(s). La liste des enfants inscrits sera affichée près de l'accueil au service de garde dès le retour de la semaine de relâche. N'oubliez pas qu'il y a également un match de basketball avec M. Yves le 31 mars.

Il est important de signaler l'**absence** de votre enfant, le midi et/ou le soir, qu'il soit au service de garde ou au service de dîneur en appelant au (450) 461-5907 poste 6 ou par courriel au garde.stemarie@csp.qc.ca.

**Bonne semaine de relâche
de la part de tout le personnel de l'école Sainte-Marie !**



